

**CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018
COMPTE RENDU DE LA SEANCE**

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Alexia ROUSSEAU a été désignée secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 SEPTEMBRE 2018

Le compte rendu du 24 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET CAMPING (André LANCIEN)

	ARTICLE	INTITULE	MOUVEMENT
Chap. 61	615221	Entretien et réparations/Bâtiments publics	-9 200,00 €
Chap. 62	6215	Personnel affecté/collectivité de rattachement	61 223,00 €
Chap. 63	6336	Cotisations CNG, CG de la FPT	200,00€
Chap. 64	64131	Rémunérations du personnel non titulaire	-30 000,00 €
Chap. 64	64138	Autres indemnités du personnel non titulaire	-7 600,00 €
Chap. 64	6451	Cotisations à l'URSSAF	-11 760,00 €
Chap. 64	6453	Cotisations aux caisses de retraites	-1 577,00 €
Chap. 64	6454	Cotisations aux ASSEDIC	-1 880,00 €
Chap. 64	6474	Versements aux autres œuvres sociales	-406,00 €
Chap. 65	651	Redevances pour concessions, brevets...	1 000,00 €

Adopté à l'unanimité

4. FINANCES : TARIFS MUNICIPAUX 2019 (André LANCIEN)

Le Conseil Municipal, décide de fixer les tarifs pour l'année 2019

Adopté à l'unanimité

5. FINANCES : INDEMNITES ALLOUEES AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC (André LANCIEN)

le Conseil Municipal décide de ne pas accorder au nouveau Trésorier de Savenay, d'indemnité de conseil pour toute la durée du mandat du Conseil Municipal à moins de suppression ou de modification par une délibération spéciale,

Adopté à l'unanimité

6. URBANISME : DENOMINATION DES RUES DU PARC ET DU DOMAINE DU PRIEURE (André LANCIEN)

Le Conseil Municipal, approuve la dénomination des rues du « Quartier du PRIEURE » ;

Adopté à l'unanimité

7. AFFAIRES GENERALES : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON (Joël GEFFROY)

Le Conseil Municipal, adopte le rapport annuel d'activité 2017 de la communauté de communes Estuaire et Sillon

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSENTION : 4
Adopté

8. AFFAIRES GENERALES : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS (Thierry GADAIS)

Le Conseil Municipal, adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets pour l'exercice 2017.

Adopté à l'unanimité

9. AFFAIRES GENERALES : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (Thierry GADAIS)

Le Conseil Municipal, adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2017.

Adopté à l'unanimité

10. AFFAIRES GENERALES : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (Thierry GADAIS)

Le Conseil Municipal, adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif pour l'exercice 2017.

Adopté à l'unanimité

11. AFFAIRES GENERALES : APPROBATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (Joël GEFFROY)

Le Conseil Municipal, approuve le projet de Programme Local de l'Habitat 2019-2024.

Adopté à l'unanimité

12. AFFAIRES GENERALES : CHARTE LOGEMENT « SENIORS » (Sylvie JOBERT)

Le Conseil Municipal, valide la charte d'accès aux logements « séniors »

Adopté à l'unanimité

13. PERSONNEL : RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS (Sylvie JOBERT)

le Conseil Municipal décide de créer 6 postes d'agents recenseurs pour la période allant du 17 janvier au 16 février 2019.

Adopté à l'unanimité

14. PERSONNEL : ADHESION CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE COLLECTEAM (Sylvie JOBERT)

Le Conseil Municipal, décide de faire adhérer la commune de Cordemais à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion et dont l'assureur est A2VIP et le gestionnaire COLLECTEAM ; elle opte pour que la cotisation de l'agent soit calculée sur traitement indiciaire brut + NBI + montant brut du régime indemnitaire (RIFSEEP ou autres primes et indemnités) et décide que la participation financière mensuelle par agent à temps complet sera de 15.97€ bruts (au prorata du taux d'emploi pour les autres agents).

Adopté à l'unanimité

15. PERSONNEL : CREATION POSTE DGS (Sylvie JOBERT)

le Conseil Municipal, approuve la création d'un emploi d'attaché territorial et la suppression d'un emploi d'ingénieur principal à temps complet.

Adopté à l'unanimité

16. PERSONNEL : RECONDUCTION POSTES CAMPING (Sylvie JOBERT)

Le Conseil Municipal, approuve la reconduction des deux emplois à temps non complet 80% pour assurer la gestion du camping du 01/01/2019 au 30/06/2019

Adopté à l'unanimité

17. PERSONNEL : BULLETINS ELECTIONS PROFESSIONNELLES (Sylvie JOBERT)

La commune de Cordemais doit organiser les élections professionnelles qui permettront d'élire les représentants du personnel au comité technique (CT). Mme JOBERT présente les bulletins et les enveloppes qui seront utilisées et précise que le mode principal de vote sera le vote à l'urne sur les plages horaires suivantes : 10h / 16h, le 6 décembre prochain. Le Conseil Municipal valide cette proposition

Adopté à l'unanimité

18. DECISIONS

Pas de décision

19. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur GEFROY annonce que dans le cadre du REU (répertoire électoral unique) il faut désigner les membres de la commission de contrôle qui siégeront.

Sont désignés titulaire :

- LEMERLE ERIC
- CHEVE STEPHANIE
- DURANCE CHRISTOPHE
- GUILLE DANIEL
- RETAILLEAU LYDIE

Sont désignés suppléants :

- GUYOT SOPHIE
- ROSSI LAURENT
- LAUNAY SOLENE
- ROLLAND RAPHAEL
- SACHOT CECILE

Pas de question.